



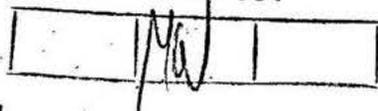
NATIONS UNIES
 CONSEIL
 DE TUTELLE



Distr.
 LIMITEE
 T/L.128
 20 février 1951
 FRANCAIS
 ORIGINAL : ANGLAIS

INDEX UNIT *MAS*

21 FEB 1951



Huitième session

Point 7 de l'ordre du jour

REVISION DU QUESTIONNAIRE PROVISOIRE

Rapport provisoire du Comité de rédaction chargé du questionnaire

Président : M. Awni Khalidy (Irak)

1. A la 27ème séance de la septième session, le 14 juillet 1950, le Conseil de tutelle a constitué un Comité de rédaction chargé du questionnaire, composé des représentants de la Belgique, de la République Dominicaine, de l'Irak et du Royaume-Uni, et l'a chargé de reviser le questionnaire provisoire.^{1/}
2. Le Comité s'est réuni le 19 février 1951 et a élu président M. Awni Khalidy (Irak).
3. Après un examen préliminaire d'un projet de texte révisé du questionnaire^{2/}, établi par le Secrétariat, le Comité a décidé de proposer au Conseil de tutelle de transmettre ces documents, aux fins de commentaires, à toutes les Autorités chargées de l'administration de Territoires sous tutelle. Le Comité a décidé également de se réunir à nouveau, trois semaines au plus tard avant l'ouverture de la neuvième session du Conseil de tutelle.
4. En conséquence, le Comité recommande au Conseil de tutelle l'adoption de la résolution suivante :

Le Conseil de tutelle,

Ayant été saisi du rapport provisoire du Comité de rédaction chargé du questionnaire,

Décide de transmettre le projet de texte révisé du questionnaire établi par le Secrétariat^{2/} aux Autorités chargées de l'administration des Territoires sous tutelle, aux fins de commentaires;

^{1/} T/44.

^{2/} T/AC.32/L.1 et T/AC.32/L.1/Add.1.

Invite les Autorités chargées de l'administration des Territoires sous tutelle d'adresser leurs commentaires au Secrétaire général avant le 15 avril 1951;

Invite le Secrétaire général à préparer, compte tenu des observations formulées par les Autorités chargées de l'administration des Territoires sous tutelle, la documentation appropriée et à la mettre à la disposition du Comité de rédaction chargé du questionnaire;

Invite le Comité de rédaction chargé du questionnaire à présenter son rapport final au début de la neuvième session du Conseil de tutelle.
